



## Communiqué de presse

---

<b>Sujet</b>	<b>Trois fois oui le 26 septembre</b>
Contact	Jacques-André Haury, président, 079 704 29 35
Internet	<a href="mailto:vd@vertliberaux.ch">vd@vertliberaux.ch</a> , <a href="http://www.vd.vertliberaux.ch">www.vd.vertliberaux.ch</a>
Date	26 août 2010

---

### Les vert'libéraux recommandent de voter trois fois oui le 26 septembre:

- **Oui à la révision de l'assurance chômage**
- **Oui à la suppression de la gratuité du tribunal des baux**
- **Oui à la prolongation du mandat des autorités communales dans certains cas de fusions.**

Réunis en Assemblée générale au soir du jeudi 26 août 2010 à Lausanne, les vert'libéraux vaudois ont pris position sur les trois sujets des votations fédérales et cantonales du 26 septembre 2010.

Un débat sur l'assurance chômage a opposé Alain Maillard, du Centre patronal, à Eric Voruz, Conseiller national socialiste. La suppression de la gratuité du tribunal des baux a fait l'objet d'un exposé de la part d'Olivier Feller, directeur de la CVI. Les vert'libéraux vaudois regrettent que l'ASLOCA, qui a lancé le référendum contre cette suppression, n'ait pas envoyé quelqu'un pour expliquer leur point de vue, comme les vert'libéraux les avaient invités à le faire.

Le vote a eu lieu à bulletin secret et, pour chaque objet, le oui l'a emporté largement au-dessus des 2/3 des suffrages exprimés requis par les statuts pour prendre officiellement position.